

Le Père Michel Kubler nommé Administrateur des Pieux établissements de la France à Rome

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 12 décembre 2018



Le Père **Michel Kubler**, assomptionniste, 63 ans, ancien directeur du quotidien La Croix, est nommé au poste d'Administrateur des Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette, à compter du 1er janvier 2019. Il succède au Père **Bernard Ardura**, o.praem, nommé en 2005. Parti de la Croix en 2009 pour la Roumanie où il a dirigé jusqu'en 2017 le centre œcuménique Saint-Pierre-Saint-André, le père Kubler est allé à Rome il y a un an et demi, pour devenir secrétaire général de sa congrégation des Augustins de l'Assomption.

Les Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette sont une fondation française installée en Italie, constituée au cours des âges de dons et de legs de Français illustres ou obscurs, dirigée par des organes propres, et placée sous la tutelle de l'Ambassade de France près le Saint Siège.

L'affectation de certains de ses biens, comme l'ensemble conventuel de la Trinité des Monts et l'église de Saint Claude des Fracs-Comtois de Bourgogne, fait l'objet d'accords internationaux bilatéraux entre la France et le Saint Siège. En outre, son dernier règlement, du 25 août 1956, a été approuvé par bref du Pape Pie XII, en date du 8 septembre 1956.

Ils comprennent aujourd'hui :

Cinq églises et leurs dépendances

- La Trinité des Monts
- Saint Louis des Français
- Saint Nicolas des Lorrains
- Saint Yves des Bretons
- Saint Claude des Francs-Comtois de Bourgogne
- La Chapellenie nationale de France à Lorette

13 immeubles de rapport dans Rome.

A Lorette, 1 petit immeuble, la Chapellenie nationale de France, dans le centre ville, et quelques hectares de terres.

La vocation première de cette fondation, conformément aux dispositions testamentaires de ses nombreux légataires, est d'entretenir les communautés religieuses qui desservent ses cinq églises (communauté de Saint Louis, couvent et rectorat de la Trinité des Monts, chapellenie nationale de France à Lorette).

Les Pieux Etablissements ont également pour mission d'assurer l'accueil des pèlerins francophones à Rome. Cette fonction des Pieux Etablissements évolue selon les attentes des pèlerins et a conduit, à l'occasion de l'année sainte de 1975, à la création du Centre pastoral d'accueil de Saint Louis des Français et de la Maison d'accueil Saint Joseph de la Trinité des Monts.

Au-delà, les Pieux Etablissements contribuent, par l'organisation de manifestations culturelles (colloques, concerts....) et par l'édition d'ouvrages, au rayonnement de la France à Rome.

Les Pieux Etablissements sont dirigés par la Congrégation générale, composée de 12 Français de Rome, pour moitié ecclésiastiques, pour moitié laïcs, et présidée par l'Ambassadeur de France près le Saint Siège. Il est assisté par la Députation administrative que préside le Ministre Conseiller de l'Ambassade, et qui comprend l'Administrateur, le Père Michel Kubler, a.a., et le Trésorier des Pieux Etablissements. Une petite équipe exécutive de trois personnes assure la gestion des Pieux Etablissements.